



IMPORTANT !!!

Aux syndicats CGT de Loire-Atlantique

Nantes,
Le 15/12/2016

Objet : Mobilisation du 05 janvier 2016

Affaire : Fonderies Bouhyer/Syndicat CGT Bouhyer

Camarades,

Vous le savez, en France, notre organisation syndicale est particulièrement ciblée en termes d'atteintes aux Libertés Syndicales. La médiatisation d'affaires récentes en atteste : *GoodYear d'Amiens*, *Air France*, « *Les 5* » de *Roanne...*

Depuis quelques années, nous faisons le constat d'une hausse de la répression syndicale.

Cela se traduit par :

- *Discriminations syndicales au sein de l'entreprise*
- *Remises en cause des droits syndicaux*
- *Entraves à l'exercice des fonctions représentatives et syndicales*
- *Judiciarisations des conflits sociaux*
- *Criminalisations des militants syndicaux*
- *Expulsions des Bourses du Travail*

La multitude d'exemples d'atteintes à nos libertés syndicales ne doit pas nous conduire à considérer cette situation comme naturelle.

Nous, militants syndicaux, sommes syndicalistes, pas voyous !

Localement, nos camarades sont régulièrement confrontés à cette répression.

- *Airbus*
- *Fonderies Bouhyer*
- *Sides*
- *Stélie*
- *UL Nantes*
- *Maison de retraite protestante*
- *Accoord*
- *CHu*
- *UL Sud-Loire*
- *Edf*

Malheureusement, cette liste non-exhaustive n'est pas le reflet de la réalité. Combien de camarades, combien de syndicats restent isolés faces à ces attaques ?

Isolés ! Alors que, à travers eux, c'est bien l'appartenance à la CGT et la démarche syndicale qui est la nôtre qui sont attaquées !

Isolés ! Car c'est la finalité de cette répression : attaquer, isoler, affaiblir...la CGT.

**Ça suffit ! Nous ne pouvons tolérer plus longtemps la remise en cause de nos libertés syndicales !
La liberté syndicale est un droit humain universellement reconnu et protégé, une valeur fondamentale consacrée par la Constitution de l'Organisation internationale du travail, depuis 1919.**

Dans les prochains jours, des rendez-vous importants mériteront notre engagement aux côtés de camarades subissant la répression syndicale :

19/12/2016 : Soutien de notre délégué syndical CGT Sides, convoqué à un entretien préalable au licenciement pour des faits relevant de la liberté d'expression syndicale.

10 h 30, devant l'entreprise SIDES, 182 rue de Trignac, à Saint-Nazaire (proximité chantier naval).

...



05/01/2017 : Soutien de nos camarades syndiqués d'Airbus lors de l'audience qui aura à juger de la discrimination syndicale dont ils ont fait l'objet dans l'entreprise.

14h00, devant le Conseil de Prud'hommes, 26 Boulevard Vincent Gâche à Nantes

10/01/2017 : Soutien des manifestants agressés par un employeur/automobiliste lors d'une action sur la voie publique le 17 mai 2016 – Contre la Loi Travail.

14h00, devant le tribunal correctionnel, 19 Quai François Mitterrand à Nantes

L'Union Départementale juge indispensable de s'engager fermement dans la campagne « Pas de conquêtes Sociales Sans Libertés Syndicales » et appellent ses militants à participer à ces actions de soutien.

Par ailleurs, un important rassemblement a été décidée à l'occasion de l'audience devant le Tribunal Correctionnel de Nantes du Syndicat CGT des Fonderies Bouhyer (Ancenis).

Jeudi 05 janvier 2017 – à 13h30 – devant le tribunal Correctionnel de Nantes

En effet, notre syndicat est trainé devant la justice pour avoir osé, dans ses tracts, user de sa liberté de ton et d'appréciation du dialogue social et des conditions d'emploi au sein de l'entreprise.

L'employeur s'estime victime d'Injure Publique, délit punissable par une amende pouvant aller jusqu'à 12 000 €.

Cette procédure n'est pas sans lien avec le conflit social qui s'est déroulé en mars 2016 au sein de l'entreprise et qui a été marqué par 15 jours de grève massive des salariés pour les conditions de travail et les salaires.

C'est bien la liberté d'expression syndicale qui sera jugée ce 05 janvier 2017 à Nantes.

Nous devons donc réagir massivement et appelons toutes les composantes de la CGT à décider de délégations qui participeront à cette initiative de lutte contre les atteintes aux libertés syndicales.

Ce rassemblement qui se veut d'ampleur devra démontrer notre détermination à combattre toute attaque qui sera désormais faite à nos syndiqués, nos militants, nos syndicats et nos structures CGT.

Nous fixons un objectif de 300 participants.

Nous mettons en place un dispositif d'inscription. Nous vous demandons de nous informer de votre niveau de participation en renseignant le lien mis à disposition :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/17sOLfmVBxlGjXgK54dHh2dn8Oo6Z82oh6eUAEfv42OQ/edit?usp=sharing>

Inscription également possible par téléphone à l'UD au 02 28 08 29 80 ou par retour de ce mail à

udcgt44@cgt44.com

Lors de ce rassemblement, nous souhaitons que soient illustrées toutes les atteintes aux libertés syndicales constatées en Loire-Atlantique, aussi, **nous mettrons à disposition très prochainement un questionnaire qu'il vous faudra remplir. Pour ne plus accepter la remise en cause de nos libertés syndicales, nous devons dresser au préalable un état des lieux et disposer des données utiles à une analyse précise de la situation, des évolutions et des pratiques patronales sur notre département.**

Comptant sur l'engagement de toutes et tous pour la réussite de cette action,
Recevez, Camarades, nos fraternelles salutations.

Pour l'UD CGT 44
Delphine AKASSAR